

**DÉCLARATION DE MONSIEUR DJIBRIL OUATTARA**  
**MINISTRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION**  
**TECHNOLOGIQUE**

**Journée Mondiale des Télécommunications, des TIC et de la Société de l'Information**

*« Des liens numériques vitaux — renforcer la résilience dans un monde connecté »*

*Abidjan, le 17 mai 2026*

Mesdames et Messieurs,

**La Côte d'Ivoire commémore ce dimanche 17 mai, la Journée Mondiale des Télécommunications/TIC et de la Société de l'Information**, à l'instar des autres pays membres de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Le thème retenu pour cette année est « **Des liens numériques vitaux — renforcer la résilience dans un monde connecté** ». Il résonne avec une acuité particulière pour notre pays et s'inscrit pleinement dans notre ambition de bâtir une Côte d'Ivoire connectée, résiliente et inclusive. Dans un monde où les technologies de l'information sont devenues vitales, renforcer la résilience des réseaux, c'est garantir la continuité des services de santé, d'éducation et des infrastructures essentielles face aux crises, aux pannes et aux cybermenaces.

Sous la haute impulsion de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, la transformation digitale est devenue un moteur transversal de notre dynamique économique. Cette ambition franchit un cap historique avec le lancement du **Plan National de Développement (PND) 2026-2030**, qui positionne l'Économie Numérique parmi les niches stratégiques prioritaires pour bâtir « *une Grande Nation Stable, Ambitieuse et Solidaire* »

C'est dans cet esprit que nous structurons notre action autour de nos (7) sept piliers stratégiques, dont trois illustrent particulièrement notre engagement en faveur de la résilience numérique :

la **construction d'infrastructures de connectivité inclusives et résilientes**, pour garantir la disponibilité des réseaux en diversifiant les sources d'énergie et en déployant des plans de continuité testés régulièrement, tout en assurant un accès internet abordable des zones urbaines aux zones rurales ;

- le **renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique**, pour protéger les citoyens et les institutions contre les menaces croissantes, notamment les cyberattaques et la manipulation de l'information ;
- le **développement des compétences numériques**, pour permettre à chaque citoyen de s'approprier efficacement les outils du numérique.

A ce jour, plusieurs initiatives structurantes sont d'ores et déjà engagées, témoignant de la continuité et de la cohérence de l'action de l'État en matière numérique :

- ✓ Le **Programme National de Connectivité Rurale**, qui permettra à toutes les localités de plus de 800 habitants de bénéficier de services de télécommunications d'ici fin 2030.

- ✓ L'entrée officielle de la Côte d'Ivoire dans **l'ère de la Technologie 5G du GSM**, pour un déploiement de l'internet très haut débit progressivement dans toutes les villes de plus de 25 000 habitants ;
- ✓ L'octroi de licence d'exploitation de télécommunication satellitaire **en Côte d'Ivoire**, venant compléter nos réseaux existants pour atteindre les zones les plus isolées, dans le respect de notre souveraineté numérique.
- ✓ Le lancement d'un **Programme National d'Accessibilité aux Smartphones**, avec l'objectif de faire passer le taux de pénétration des smartphones de 40 % à 80 % d'ici la fin de l'année 2027.
- ✓ La mise en œuvre du **roaming national**, permet à chaque Ivoirien de demeurer connecté sur l'ensemble du territoire, quel que soit son opérateur.

### **Mesdames et Messieurs,**

La Transition Numérique est pour notre pays, un levier de développement transversal. Elle conditionne la performance de l'administration, la compétitivité des entreprises, l'employabilité de la jeunesse, la qualité des services de santé et d'éducation. Elle n'est pas la priorité d'un ministère — elle est l'affaire de toute la nation. C'est pour cela que nous avons ajouté les quatre autres piliers suivants à notre stratégie afin de parfaire les retombées de la société de l'information :

- La transition Numérique de l'Administration et des services publics
- Le développement d'un écosystème de l'innovation
- Le développement d'une Intelligence Artificielle nationale au profit du citoyen
- L'inclusivité de l'e-commerce par le développement des services postaux

### **Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire est résolument engagée dans les instances internationales de télécommunications/TIC. Nous y défendons nos positions afin que les recommandations nationales soient prises en compte dans l'élaboration des normes mondiales qui façonnent les réseaux de demain.

Notre engagement est total : combler la fracture numérique, construire un avenir où chaque Ivoirien bénéficiera des opportunités du numérique, et faire de la Côte d'Ivoire un modèle de développement inclusif, résilient et durable au profit de toute la population.

Je saisis cette occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement, notre reconnaissance aux instances internationales de Télécommunications/TIC, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur en Côte d'Ivoire, dont l'engagement quotidien porte notre ambition numérique.

### **Mesdames et Messieurs.**

Bonne Journée Mondiale des Télécommunications à toutes et à tous.

**Je vous remercie.**